

ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2026

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

La date limite d'inscription pour les prochaines élections, élections municipales des 15 et 22 Mars 2026, est fixée au 6 Février 2026.

Ce délai peut être reporté au 5 Mars 2026 si vous êtes un jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, en cas de déménagement récent, en cas d'acquisition récente de la nationalité française ou de droit de vote récemment recouvré.

Les démarches sont accessibles sur le site service.public.gouv.fr à la rubrique « Citoyenneté ».

Il faudra avoir avec vous une photocopie d'un titre d'identité valide et un justificatif de domicile (de moins de trois mois). Pour ce dernier document, si vous vivez chez un parent ou un tiers, prenez contact avec la mairie pour savoir quel document est nécessaire.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour plus de renseignements.

APPEL AUX DONS

«Décidons Poligny» est une association qui ne reçoit aucune subvention. Pour continuer notre démarche citoyenne, nos actions et nos publications, nous avons besoin de votre aide.

Vous pouvez envoyer vos dons par chèque ou en espèces à l'adresse suivante :

Décidons Poligny

12, rue de Mouthiers-le-Vieillard – 39800 POLIGNY

Les Tiques Ethiques

LES BRÈVES

NOUVEL EHPAD, DES PROMESSES...

Après de nombreux rebondissements, détaillés dans la presse régionale, après le rapport calamiteux de la Chambre Régionale des Comptes et le déficit abyssal de 15.000.000 d'euros du Centre Hospitalier, le Bulletin Municipal d'Août 2025, en page 7, a fait sortir des projets présentés comme certains... C'est un peu plus compliqué que cela :

- **Construction d'un nouvel EHPAD** : Il serait construit à Poligny à l'emplacement initial mais d'une taille bien plus réduite, 90 lits maximum. Problème : le Conseil Départemental du Jura n'accordera pas d'aide financière au-delà de 80 lits... Autre problème : il y a actuellement 150 lits... Quid des 70 lits manquants ?

- **Réalisation d'une « Résidence autonomie »** dans l'ancien EHPAD de Poligny : Pourquoi pas. Mais qui le porte ? Qui finance ?

- **Adaptation de l'étage inoccupé de Bracon** : Le projet est d'y implanter une unité d'accueil pour personnes âgées en situation de handicap. Problème : Cela engendre des coûts, notamment pour régler les malfaçons d'un bâtiment qui n'a que trois ans et qui n'appartient pas au Centre Hospitalier puisqu'il est la propriété d'un bailleur privé...

- **Sur le site de Sellières** : Bonne nouvelle, le site est maintenu et pourrait s'agrandir. Nous avons été les premiers à nous inquiéter de sa fermeture et de son absorption dans le projet initial de Poligny avec ses 185 lits. Là aussi... qui finance ?

Beaucoup de questions demeurent, les financements restent hypothétiques... et pendant ce temps les usagers de l'EHPAD, les familles dénoncent des insuffisances, les salariés souffrent... Et de cela, aussi, il faudrait parler... et plus généralement de **la façon avec laquelle notre société s'occupe de ses personnes âgées.**

IMMEUBLE DES MIMOSAS...

Le 4 Juin 2025, un nouvel incendie ravageait l'immeuble « Les Mimosas » appartenant au bailleur social « La Maison pour Tous ». Les locataires, secourus par les Pompiers, ont dû être relogés en urgence. L'immeuble est, d'après le bailleur, inhabitable pendant au moins deux années. Le temps de l'urgence est passé. **Nous sommes inquiets des conditions de relogement proposées à plusieurs locataires** : cité étudiante, dépannage par des proches, appartements avec des charges et/ou des loyers beaucoup plus élevés. Il a fallu plusieurs actions des locataires pour que le bailleur propose des allègements de loyers ou de charges... Sollicités par plusieurs locataires, nous avons adressé un courrier pour soulever ces questions auprès du bailleur... sans réponse pour l'instant. **Il faut que notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se mobilise davantage pour venir en aide à ses locataires, le temps de l'urgence étant passé.**

BUDGET GÉNÉRAL 2024, LES CHIFFRES CHANGENT D'UN BULLETIN À L'AUTRE...

Dans la revue municipale d'avril 2025, page 6, il nous est annoncé un résultat positif de 682 912 euros. Puis dans celui d'août 2025, ce résultat passe à 2,3 millions d'euros. **Comment expliquer ce cheminement ?** Peut-être qu'entre temps, notre précédent numéro d'Idée'O Débats avait publié les bons chiffres ! **La municipalité dégage une marge de 44 % sur les recettes de fonctionnement** qui sont composées pour une bonne partie par les impôts des Polinois. **Pourquoi l'argent des Polinois n'est-il pas plus utilisé pour eux ?**

QUEL CHANTIER...!

Poligny ne rayonne pas tellement en ce moment...

La déconstruction du bâtiment route de Genève laisse pour l'instant **une plateforme en béton...** bon... La rénovation du parvis de la Gare de Poligny laisse, le long de l'Avenue de la Gare, **une grande étendue vide...** bon... La déconstruction de la Maison Carrez et des jardins, rue du Champ de Foire... laisse **une sorte de grand espace plus ou moins peuplé de matériels de chantier...** bon... La déconstruction de la friche Juramonts sur la même rue fait apparaître **une grande étendue herbée et de gravier, sorte de parking sauvage...** bon...

Il y a du travail d'embellissement et d'aménagement écologique et fonctionnel à mener !

Idées'O Débats

Numéro 9
NOVEMBRE 2025

à Poligny

Journal de réflexion et d'action citoyenne

édito : Le vent souffle sur la plaine...

Lorsqu'on s'engage en politique, on le fait pour des idées. C'est normalement quelque chose d'important, synonyme d'engagement, de valeurs, de vocation parfois, de vérité normalement. Or, aujourd'hui, le mot de « politique » est devenu un « gros mot », un terme négatif, péjoratif, un repoussoir.

Les promesses non-tenues, les mensonges, les manigances ont toujours existé. Les trahisons, les paroles violentes aussi, l'histoire nous le montre. Ce qui a changé, aujourd'hui, au niveau national, c'est l'incertitude, l'instabilité. Le politique n'est donc pas seulement contesté, il est détesté, car il est la cause d'une crise. Elle n'est pas seulement politique, elle est démocratique et institutionnelle.

Mais le point de départ, c'est quoi... l'élection du Président de la République ? Non, ce serait trop simple. Il en est seulement l'accélérateur. La présence forte de l'extrême droite qui rend chaque élection impossible à mener ? Non, elle n'en est que le symptôme. Le diagnostic est tout autre. Les citoyens ne sont pas écoutés, et cela depuis très longtemps. Les médias télévisuels depuis plusieurs décennies ont cessé d'exercer leur vocation fondamentale d'informer concrètement et en indépendance. **Ce n'est donc plus un débat d'idées, c'est une arène dans laquelle les tenants du pouvoir, politique, économique et social, veulent le garder.**

Des élections législatives avec une majorité relative de députés de gauche ? Rien ne change, les premiers ministres se succèdent, tous issus du camp présidentiel. Là aussi les médias visent ceux qui devraient essayer de diriger le pays comme étant les sources de l'instabilité. Si bien que tout se vaut. Droite, gauche, c'est la même chose. Les discours ne signifient plus rien, les valeurs non plus. Ceux qui soutiennent ce camp, localement et nationalement, de loin comme de près, sont les responsables de cette crise. Il n'est pas possible de condamner les symptômes en ignorant les causes, le diagnostic.

La démocratie exige donc de la vérité mais surtout de la constance. Pour nous, la solution est locale, bien que contrainte par les lois votées nationalement. Les Français ne sont pas désintéressés de la politique, ils sont fatigués de cette politique-là. Celle qui ferme ou affaiblit les services publics, celle qui crée encore plus de pauvreté, celle qui fait reposer l'effort budgétaire sur les classes moyennes et les petites entreprises, celle qui rejette ceux qui sont différents, celle qui met aux oubliettes l'impératif climatique, celle qui réduit les possibilités des collectivités locales. En fait, celle qui n'est pas de gauche.

Pour nous, la solution locale est là : sortir de cette logique qui prévaut au national et qui s'exprime localement : départ des services publics et abandon des propriétés municipales du centre historique, politique sociale très réduite et avec de sérieux angles morts, politique écologique très poussive et portée uniquement par le désir de toucher des subventions, aménagements urbains sans grande cohérence, fonctionnement municipal très pyramidale et consultations citoyennes de l'ordre de l'anecdote.

C'est notre dernier numéro, du moins sous cette forme. Les élections municipales approchent et une proposition renouvelée sera faite aux électeurs de notre commune nouvelle pour le 15 Mars 2026. De là, il nous faudra faire souffler un vent de renouveau, nécessaire pour notre ville. Une ville riche à laquelle nous sommes très attachés.

Dans ce numéro :

- Editorial
- Les factures d'eau et d'assainissement flambent, surtout pour les plus modestes
- Elections municipales 2026, inscrivez-vous !
- La collecte et le traitement des ordures ménagères sur notre territoire
- Appel aux dons
- Les brèves



Eau et Assainissement : la facture est salée

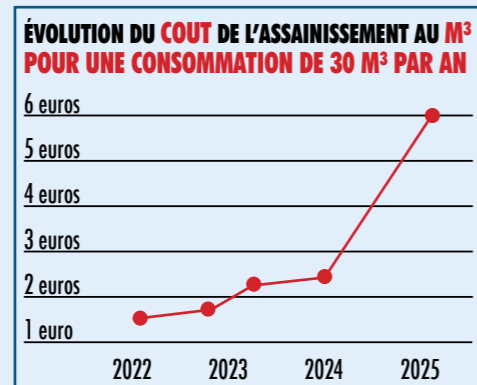
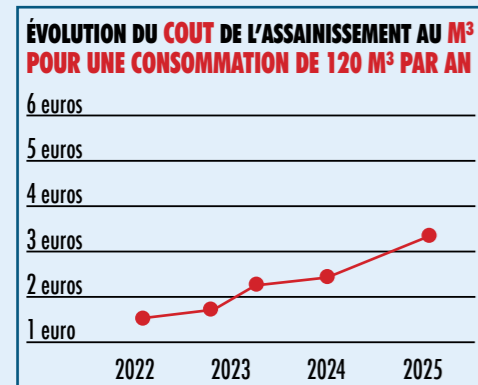
Les Polinois ont pu remarquer l'augmentation depuis 2022

Jusqu'en 2022, la facture d'eau établie par la Sogedo comportait un abonnement pour la distribution de l'eau et des parts variables en fonction de la consommation relevée. Il n'existait pas d'abonnement pour la partie assainissement qui était facturée à l'époque 1,50 euros HT le m³ (soit 1,65 TTC).

Pour la distribution de l'eau potable, il existait déjà une facturation différente entre les 10 premiers mètres cubes (2,58 €/m³) et les suivants (1,10 €/m³).

Puis la tarification s'est quelque peu emballée, principalement en ce qui concerne l'assainissement.

La facturation de l'assainissement est donc passée de 1,65 euros TTC le mètre cube début 2022 à 1,76 début 2023, puis à 2,14 fin 2023, puis à 2,31 au printemps 2024. Mais le pire restait à venir car au printemps 2025 vient s'ajouter un abonnement annuel de 100 euros HT (110 euros TTC).



Il en résulte un doublement du montant de l'assainissement dans le cas de la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes (120 m³ par an) et une augmentation de 360 % pour une personne seule (30 m³ par an). La facture totale a augmenté de 50 % pour une famille de 4 personnes.

Mais ce sont les petits consommateurs : personnes âgées, personnes seules, souvent aux revenus modestes qui sont les plus pénalisés. En effet, avec l'introduction d'un abonnement pour le service d'assainissement qui vient s'ajouter à l'abonnement pour la distribution de l'eau, avant toute consommation, un abonné doit s'acquitter de plus de 200 euros alors qu'en 2022, il ne s'acquittait que de 80 euros ce qui revient à un doublement de la facture d'eau de 2022 à 2025 pour une consommation de 30 m³ par an.

Et pour pénaliser un peu plus les petits consommateurs, la surfacturation des 10 premiers mètres cubes pendant la même période a augmenté d'un euro le mètre cube alors que les suivants n'ont augmenté que de 41 centimes.

La justification de la mise en place d'un forfait pour l'assainissement est de faire participer les propriétaires de résidences secondaires (Conseil Municipal du 12 septembre 2025) et tant pis si ces choix pénalisent les consommateurs modestes.

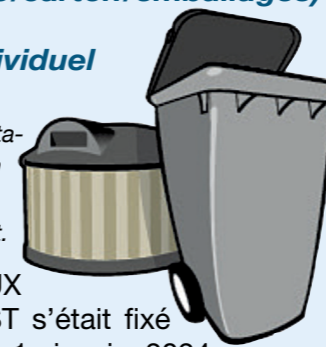
Les élus de Décidons Poligny ont systématiquement voté contre et ont dénoncé ces hausses et la manière dont elles sont appliquées dans le bulletin municipal d'avril 2025. Cela a dû inciter la majorité municipale à revoir sa copie puisque lors du conseil municipal de septembre, a été votée une légère baisse de l'abonnement assainissement qui passe de 110 euros par an à 93,50 TTC. La facturation au mètre cube passant de 2,31 €/m³ à 1,98. Il faut dire que l'augmentation avait été tellement forte que les recettes du budget assainissement de la commune ont dépassé de plus de 200.000 euros les recettes prévisionnelles... Un manque d'anticipation peut-être ?

Par le biais d'une convention, la Communauté de Communes cœur du Jura* a confié ce service au SICTOM JURA EST qui a pour mission :

- La collecte du bac gris des ordures ménagères
- La collecte du bac bleu de tri (plastique/carton/emballages)
- La gestion des déchèteries
- Le développement du compostage individuel et collectif.

*A l'exception de neuf communes de notre territoire qui ont été rattachées au SICTOM de Lons le Saunier (Colonne, Darbonnay, Fay en Montagne, le Châteley le Fied, Monay, Picarreau, Saint-Lothain et Villerserine) qui, de ce fait, ne font pas l'objet du même traitement.

Face aux enjeux écologiques, à la quantité ET AUX COÛTS des déchets à traiter, LE SICTOM JURA EST s'était fixé pour OBJECTIF DE METTRE EN PLACE – à compter du 1^{er} janvier 2024 – UN NOUVEAU DISPOSITIF : LA REDEVANCE INCITATIVE !



TAXE ORDURES MENAGERES JUSQU'EN 2023 :

- Calendrier des enlèvements hebdomadaires sans limitation
- Calcul de la taxe intégré dans le document taxe foncière
- Diminution du pourcentage de la taxe : 8.80% en 2020
7.73% en 2023 = 149 €

A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2024 : «REDEVANCE INCITATIVE»

alors que le forfait ne comprend plus que 18 levées par an au lieu de 52 pour les ordures ménagères, celui-ci est en constante augmentation :

- Montant 2024 pour un bac de 120 litres : 153.05 €
- Montant 2025 pour un bac de 120 litres : 161.60 €

Service rendu à la population différent selon la situation dans le bourg :

- bacs pucés individuels (d'un volume de 120, 240, 340 ou 750 litres)
- badge d'accès à un point d'apport volontaire.

Facturation évolutive se composant d'une part fixe correspondant à un nombre d'enlèvements annuels (18 pour les bacs individuels, 62 ouvertures de tambour pour les apports volontaires) et d'une part variable pour les vidages supplémentaires (cf : consultation tableau site SICTOM : www.sictom-juraest.fr).

Une inégalité de traitement entre les usagers :

- pour ceux qui utilisent les conteneurs communs :
62 ouvertures x 30 litres = 1860 litres de déchets à l'année,
- pour ceux qui utilisent un bac individuel de 120 litres :
18 levées x 120 litres = 2160 litres de déchets à l'année.

2 avis de sommes à payer + 1 régularisation

- Le 1^{er} durant le premier semestre
- Le 2^e durant le deuxième semestre

Le montant dû pour les éventuels vidages ou dépôts supplémentaires effectués durant l'année en cours sont portés sur la 1^{re} facture de l'année suivante.

VOUS AVEZ DIT INCITATIVE ?

Nous avons tous pu constater, et constatons encore, de nombreuses défaillances (délai de mise en place, bacs non pucés, bacs introuvables, facturation aberrante...) depuis l'apparition de ce nouveau dispositif.

La question qui demeure est : est-ce utopique de considérer que le fonctionnement de ce nouveau dispositif de redevance incitative - qui relève de la décision d'une minorité (collectivités, élus...) - va inciter les citoyens à modifier leurs pratiques, reconsidérer leur mode de fonctionnement ? Parce que tout compte fait à l'arrivée, le résultat le plus visible pour les citoyens, c'est l'augmentation ou la non augmentation de la taxe..!

S'il n'en reste pas moins que la nécessité d'un changement (prise de conscience, mentalité, façon de vivre, citoyenneté) est incontournable pour parvenir à :

- préserver notre environnement,
- devenir acteur de notre qualité de vie,

il est crucial de s'interroger sur les dispositifs que nous privilégions pour parvenir à cette fin.

Au-delà des coûts et des difficultés financières déclenchés par cette nouvelle redevance, celle-ci ne manquera pas de générer plus d'incivilités (dépôts sauvages), sans compter l'aspect esthétique de ces bacs collectifs et de leurs nuisances (odeurs...). Rappelons-nous que le fonctionnement d'un service public qui repose sur la mutualisation et une gestion des moyens et des services pour le bien de tous est facteur de cohésion et de solidarité.

Force est de constater que le dispositif du SICTOM JURA EST est dans sa mise en place anti social, facteur d'inégalités (service rendu à la population, montant de la taxe) et facteur de troubles.

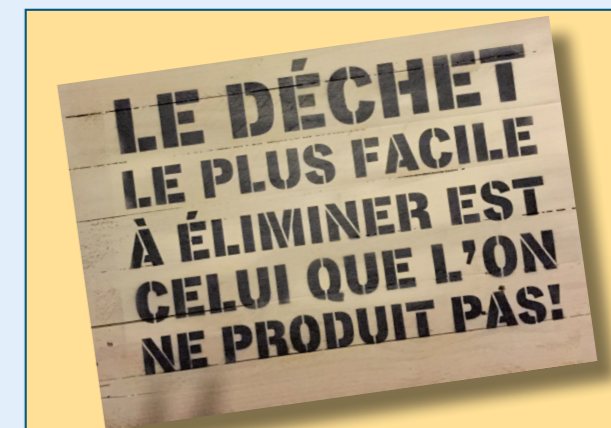
Lors de la signature de la Convention par laquelle la CCAPS Cœur du Jura entendait confier le service de traitement des ordures ménagères de son territoire au SICTOM JURA EST, rappelons que de nombreux élus ont manifesté leur grogne et leur mécontentement.

Dans le contexte où au niveau national, de plus en plus les questions de la gestion et de l'utilisation de l'argent public demeurent un enjeu, restons attentifs au niveau local.

En conclusion, n'aurait-il pas été plus judicieux et moins coûteux :

- de réduire la fréquence et la circulation des camions d'enlèvement d'ordures ménagères (enlèvements mensuels ou bi-mensuels ?),
- de ne pas remplacer les bacs et puces,
- de ne pas réaliser les travaux d'installation de points d'apports volontaires, l'achat de nouveaux camions avec la gestion financière que cela sous-entend (cartes, facturation, suivi...),
- d'accompagner sur le court et moyen terme les citoyens (tri, compostage, initiatives),
- d'imaginer des solutions pour la collecte et le ramassage ponctuel d'encombrants (personnes âgées, population non motorisée)...

ET VOUS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?



Attention à la surconsommation
Pensez au réemploi !